



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice DSJ  
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 03, F +41 26 305 14 08  
www.fr.ch/dsj



Aux médias accrédités auprès  
de la Chancellerie d'Etat

*Fribourg, le 11 mai 2011*

Communiqué de presse

## **Lancement officiel des travaux de la centrale à biogaz de Bellechasse**

*Le premier coup de pioche pour la construction d'une centrale à biogaz sur le site des Etablissements pénitentiaires de Bellechasse (EPB) a été donné ce matin par des représentants de la société Belgaz SA, qui réunit l'Etat de Fribourg (actionnaire à 65%) et Groupe E Greenwatt SA (actionnaire à 35%). Cette installation, devisée à 3,8 millions de francs, fournira 1,1 GWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation de 250 ménages. Elle produira également de la chaleur pour le réseau de chauffage du site.*

Second plus grand domaine agricole de Suisse de par sa taille, les EPB ont trouvé une manière originale de valoriser les 11'500 tonnes de lisiers et fumiers produits annuellement par leurs quelque 200 vaches, 100 génisses, 200 veaux, 800 porcs, 300 dindes, 300 poules, 300 moutons et 60 chevaux. Les déjections de ces animaux, ainsi que d'autres déchets organiques, serviront à produire du biogaz qui sera à son tour transformé en chaleur et en électricité.

### **Du courant pour 250 ménages**

La future centrale produira environ 550'000 m<sup>3</sup> de biogaz par an. Grâce à sa combustion, 1,1 GWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation de 250 ménages, seront produits chaque année. Ce courant bénéficiera du programme de rachat à prix coûtant de la Confédération et sera réinjecté dans le réseau. La chaleur générée par la production d'électricité sera, elle, récupérée et injectée dans le réseau de chauffage à distance des EPB. L'installation fournira ainsi 20% de leurs besoins en chaleur (ou 750 MWh thermiques).

### **Contribution à la protection du climat**

Ce système se distingue par une production d'énergie renouvelable avec un bilan neutre en CO<sub>2</sub>. Mieux, il permettra de diminuer les gaz à effet de serre (méthane, notamment) produits par l'agriculture et le compostage des déchets organiques, contribuant ainsi à la protection du climat. Autre avantage, les résidus de digestion sont des engrais d'excellente qualité. Moins agressifs que les déchets organiques non-fermentés, ils sont mieux assimilés par les plantes et ne présentent plus de désagréments olfactifs lors de l'épandage.

**Contacts**

—  
**Thierry Steiert**, Président du Conseil d'administration de Belgaz SA, T +41 26 351 74 00  
**Groupe E – Greenwatt**, Communication, T +41 26 352 54 28  
**Philippe Tharin**, Directeur des Etablissements de Bellechasse, T +41 26 304 10 10

## **Le biogaz en plein développement**

Groupe E Greenwatt - une filiale de Groupe E, premier producteur et distributeur d'électricité de Suisse romande - est spécialisée dans les nouvelles énergies renouvelables. Elle participe au développement de la production d'électricité et de chaleur à partir de biogaz. En plus de la centrale de Bellechasse, les travaux de construction des installations de Cernier (NE), de Fleurier (NE), de Noréaz (FR) et de Guin (FR) vont débiter ces prochains jours. Ces projets, conduits par Groupe E Greenwatt, permettront de recycler les déchets agricoles et de réduire ainsi les émissions de méthane, gaz à fort effet de serre. La centrale au biogaz la plus avancée, celle de Diesbach (BE), sera mise en service cet été déjà. L'ensemble de ces installations fourniront annuellement 10 GWh d'électricité et 13 GWh de chaleur.